Institution: Institut GrassetProfesseur: Pascal Guy

**Cours:** 420-NA4-AG - Programmation multimédia

**Groupe:** 00097 AM – 00099PM

Session: Hiver 2018

**Descripteur**: Évaluation finale

**Objectif:** Réalisation d'une application simple dans Android Studio

Pondération: 40 % de la note finale

Date de remise : 25 avril 2018 à la fin du cours

## **Description:**

Vous devez concevoir une application dans Android Studio. Cette application doit contenir les éléments suivants :

- Un écran d'accueil qui joue une vidéo d'introduction qui représente votre compagnie fictive. Cette vidéo doit durer un maximum de cinq secondes. Lorsque la vidéo est terminée, la deuxième activité est affichée automatiquement.
- 2. La deuxième activité est un menu interractif. Vous devez concevoir les différents boutons et l'arrière plan de votre menu dans Illustrator. Les bouton doivent pouvoir s'adapter à la densité de l'écran de l'appareil sur lequel l'application sera lancée. Vous devez aussi réaliser un logo statique pour placer dans le menu.

Ce menu doit permettre de :

- Faire jouer une vidéo (pas la même que l'introduction)
- Accéder à la galerie d'image
- Quitter l'application
- 3. Une galerie de 30 images toutes de même taille (1280X720 pixels)
- 4. Lorsqu'on clique sur une image miniature, l'image correspondante est affichée en plein écran. Le bouton retour permet de revenir à la galerie.

### Détails de remise :

La remise se fera par LÉA sous forme d'une archive au format ZIP qui contiendra :

- Votre fichier Illustrator
- Votre projet Android Studio

#### Critères d'évaluation :

<ul> <li>Modification et assemblage adéquat des éléments d'une interface</li> </ul>	5 pts
<ul> <li>Exportation / Importation adéquate des images multi densités</li> </ul>	3 pts
<ul> <li>Qualité graphique des éléments dessinés</li> </ul>	4 pts
<ul> <li>Cohérence entre les des différents éléments des interfaces</li> </ul>	1 pts
<ul> <li>Fonctionnement adéquat de l'application</li> </ul>	2 pts

**Total:** 15 points (qui seront ramenés sur 40 %)

## Politique de retard :

À partir de la PIEA, pour l'enseignement aux adultes, la politique de retard dans les remises de travaux a été précisée de la manière suivante :

- -L'étudiant qui remet un travail en retard est pénalisé
- -Le professeur enlèvera 10% du maximum des points par jour de retard, incluant les jours de fin de semaine.
- -Après la remise des travaux corrigés, les retards ne sont plus admissibles. L'étudiant obtient la note zéro.

### Politique de plagiat

Sera considéré comme du plagiat toute utilisation ou reproduction d'idées ou de matériel existants en format papier, analogique ou numérique, incluant tous les contenus sonores ou vidéos disponibles sur internet sous forme de montage ou de produit fini. L'utilisation de productions existantes sera permise seulement pour des fins d'analyse. L'utilisation de sources communes d'enregistrement sonore par deux ou plusieurs élèves entraînera aussi une sentence pour plagiat. Ce dernier implique la note zéro pour tous les protagonistes impliqués. L'utilisation de banques de sons fournies en classe n'est pas considérée comme du plagiat. L'utilisation de sons provenant d'internet, sous la forme non-édités et destinés à un montage par l'étudiant est permise, sauf si ces sons font partie de la même oeuvre que celle proposée pour le travail

# Politique linguistique

Le travail doit être produit en langue française (Rédaction, tournage, montage, habillage infographique, etc). Politique de contenu

Sont à proscrire tous les contenus à caractère irrespectueux, diffamatoire ou explicite, qu'ils soient sexuels, racistes, religieux ou autres. Tout contenu devra être validé par le professeur avant d'être diffusé.